



HUISSIER DE JUSTICE

PATRICK CUVILLIER
34 route d'Hilbert -B.P.56-
62630 ETAPLES SUR MER

patrick.cuvillier@huissier-etaples.com
TEL : 03 21 94 80 01

EXPEDITION

ÉTUDE À COMPÉTENCE NATIONALE POUR L'ÉTABLISSEMENT DE PROCÈS VERBAUX DE CONSTAT

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX

LE HUIT AVRIL

A LA DEMANDE DE :

- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- Que dans ce cadre, et conformément aux dispositions légales, ils entendent justifier du descriptif de l'immeuble.
- En conséquence, ils me requièrent à l'effet de me rendre sur place et d'établir toutes constatations utiles.

Déférant à cette réquisition,

JE, Patrick CUVILLIER, Huissier de Justice, à la résidence d'ÉTAPLES SUR MER -62-, y demeurant 34 route d'Hilbert, soussigné,

Me suis rendu ce jour, à 14 h 45, à RIMBOVAL -62-, 16 rue de la Place où, j'ai pu constater ce qui suit, assisté [REDACTED] diagnostiqueurs, par moi requis à l'effet de procéder aux différents relevés et diagnostics légaux et d'établir un plan des lieux.

Suite à contacts et prise de rendez-vous, l'accès nous est donné par la locataire,

Sont également présents [REDACTED]

EXTÉRIEUR ET DIVERS

L'immeuble se situe à proximité du centre du village.
La voie (en pente) le desservant est à double sens, sur enrobé.



Il s'agit d'un immeuble individuel, sans mitoyenneté, de type longère.
Les terrains contigus consistent en des pâtures.
La partie avant est aménagée en habitation.
La partie arrière consiste en des dépendances.



PARTIE HABITATION

Elle est édifée sur :

- un rez-de-chaussée comprenant:
 - ✓ une salle à manger
 - ✓ un salon
 - ✓ une cuisine
 - ✓ un dégagement
 - ✓ un wc
 - ✓ une salle de bains
- un étage (combles aménagés, mansardés) comprenant 3 chambres.
- une cavette

Absence de garage.

La toiture est sur tuiles.

Les chéneaux sont de type pvc, diversement dégradés.

La maçonnerie est de type parpaings, enduits et peints ; je note diverses fissures et cassures.

L'assainissement (non conforme) se fait par une fosse.

Le chauffage est assuré par des feux au bois et des radiateurs électriques.

L'accès se fait depuis le pignon gauche par une allée (fermée d'une portail métallique, dégradé, non motorisé) sur terre et cailloux, le tout complété d'une coursière en béton.

La surface permet de recevoir deux véhicules, l'un derrière l'autre.







En pignon droit, un passage (ne relevant pas du fonds) donnant vue sur la cuisine.
A ce niveau court une évacuation de l'immeuble.





PARTIE DEPENDANCES

Elle est pareillement sur un rez-de-chaussée, des combles et une cavette (sans escalier).

Les murs sont sur parpaings bruts.

Absence de tout équipement et menuiseries.

Le plancher haut et les poutres (soutenues par des étais) sont affectés par un champignon.

La couverture est sur tuiles, anciennes ; partie est manquante.





TERRAIN

Il borde l'immeuble par la gauche et par l'arrière.

Il est anciennement fermé de clôtures métalliques, dont partie effondrée.

La surface est à l'état de friche et diversement encombrée (gravats, « carcasses » de véhicules...).







Côté rue, une remise, à l'état de ruines.





INTERIEUR (partie habitation)

Les lieux sont occupés par Madame [REDACTED] son conjoint Monsieur [REDACTED] et leurs 3 enfants mineurs.

Elle me justifie d'un bail établi sous seings privés le 22.01.2011 avec Madame [REDACTED]

Il a commencé à courir le 01.02.2011, pour une durée de 3ans.

Le loyer actuel serait de 562€ et les impôts fonciers de 400€.

Selon les mesures et relevés assurés par les diagnostiqueurs, la surface habitable s'établit à 83.26m².

REZ-DE-CHAUSSÉE

Salle à manger

L'accès se fait depuis l'allée latérale par un escalier en béton (3 marches) donnant sur une porte en bois, ancienne, avec un verre en double épaisseur.

Absence de volet.

Le sol est sur carreaux de céramique, anciens, avec plinthes de bas de murs assorties.

Les murs et le plafond (doublage) sont sur enduit peint.

Sous plafond, une poutre en bois, vernie.

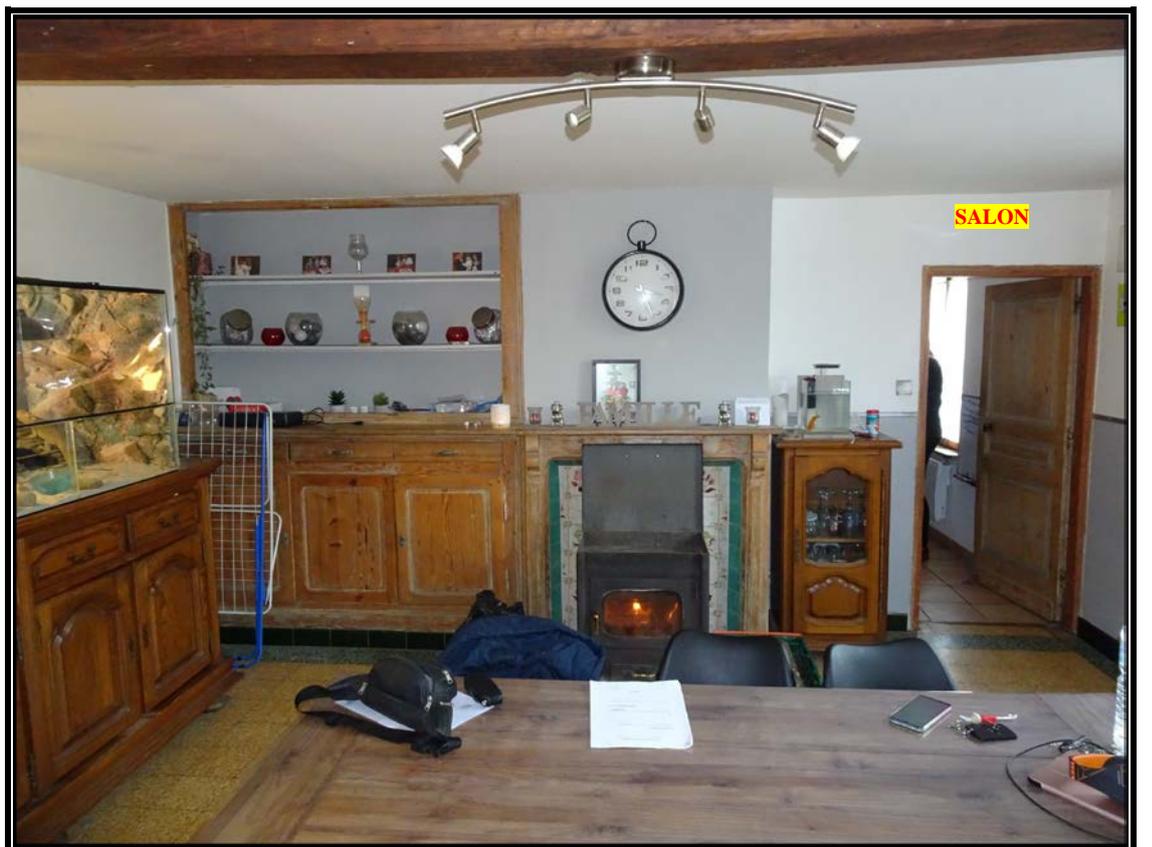
Donnant sur l'allée d'accès, une fenêtre à deux vantaux, sur boiserie exotique, en double vitrage.

Absence de volet.

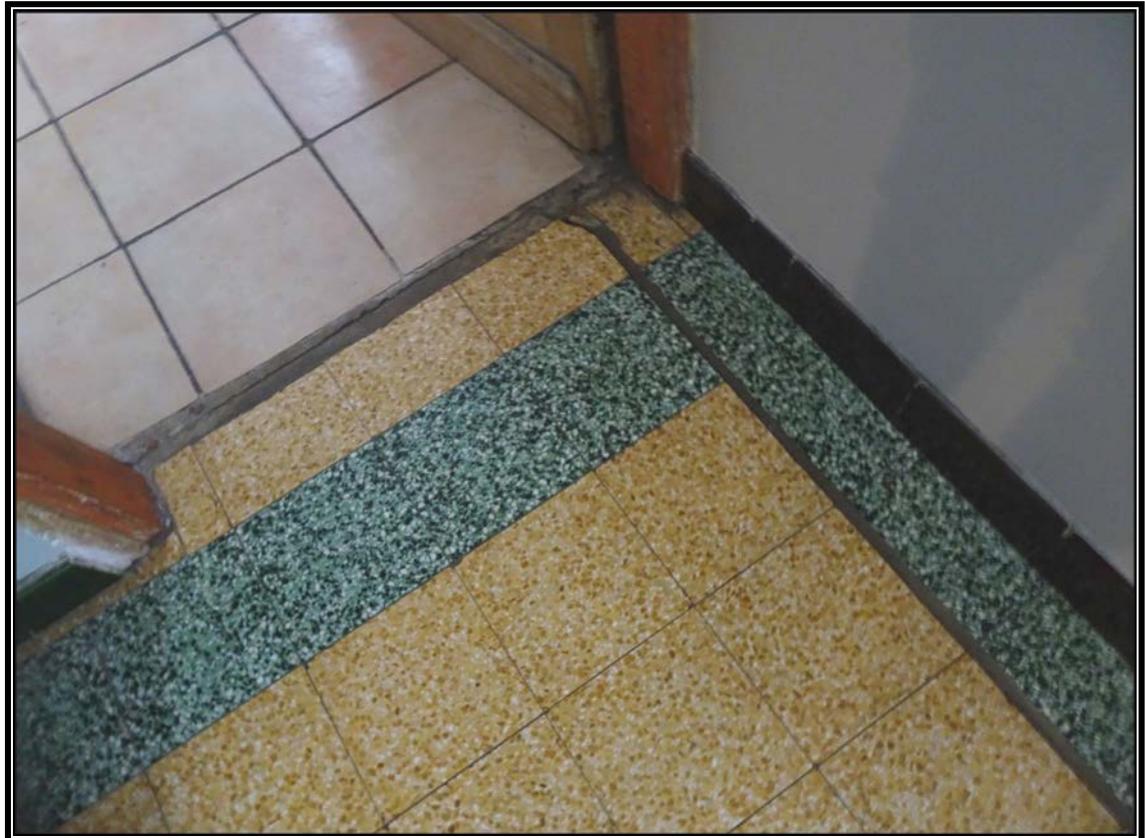
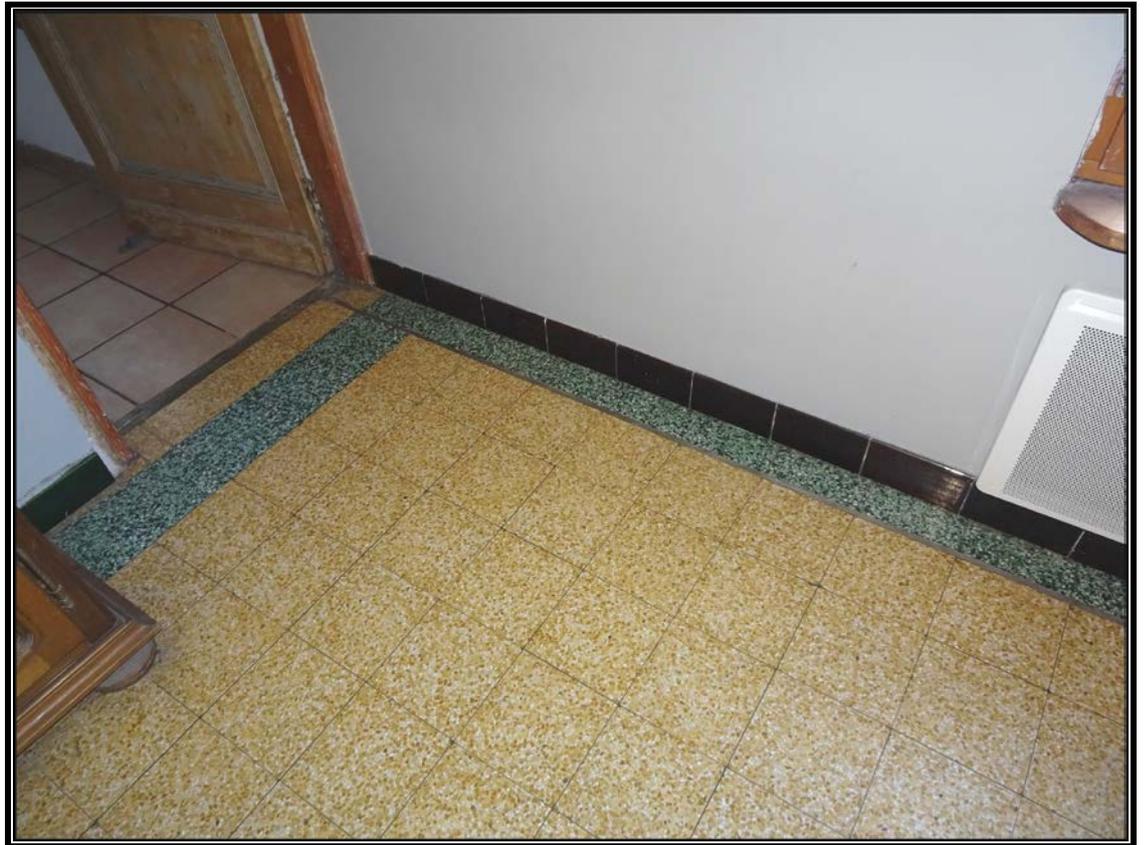
Le chauffage est assuré par un feu à bois, et un radiateur électrique.

Sur le côté du feu, un ensemble de rangements en bois, anciens, décapés.





Je relève un mouvement de sol, au pied du refend, côté allée.
Il génère un net désaffleurement.



Cuisine

Accès depuis la salle à manger par une porte en bois, décapée, avec deux verres, ancienne.

Le sol est sur carreaux de céramique, anciens, dépareillés par rapport à ceux de la salle à manger.

Murs et plafond (doublage) sont sur enduit peint.

Une fenêtre à deux vantaux, sur boiserie exotique, en double vitrage.
Absence de volet.

Absence de vmc et point de chauffage.

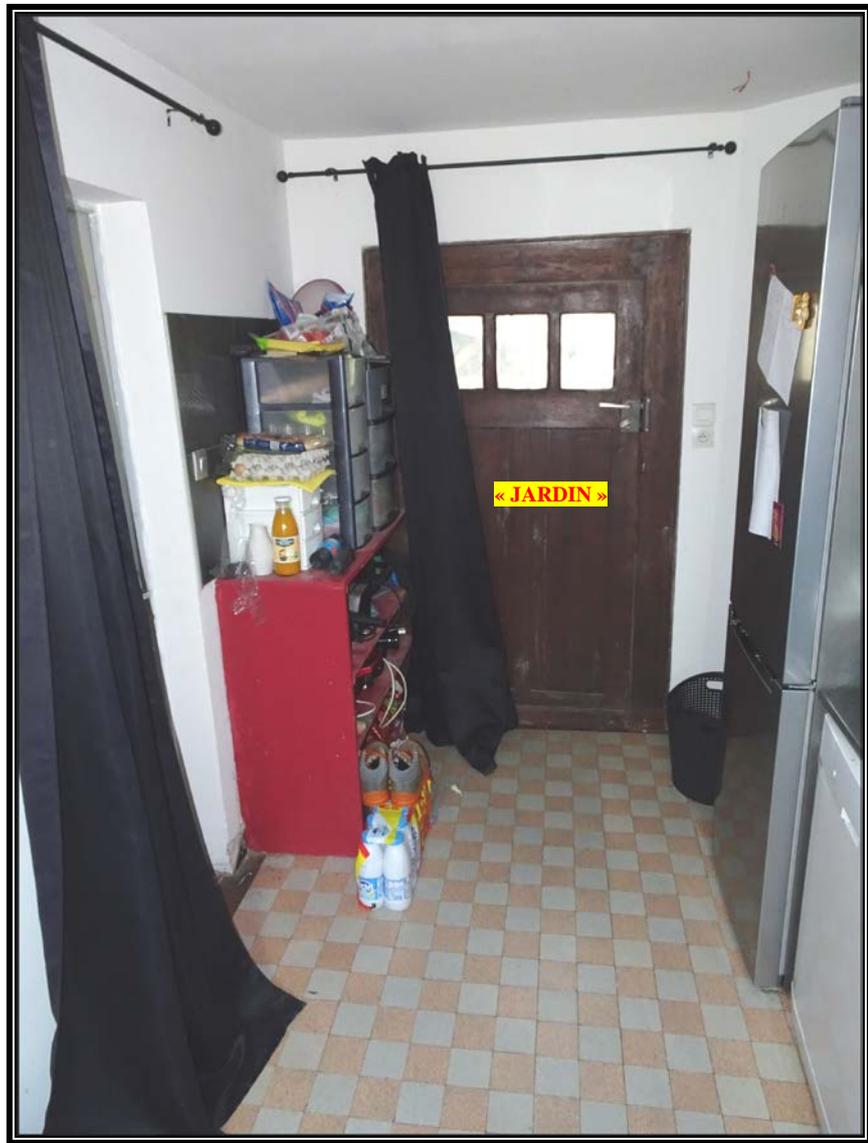
Donnant sur l'arrière du terrain , une porte en bois, ancienne (non étanche), avec petits verres, en simple épaisseur.

Absence de volet.

L'équipement comprend :

- ✓ Un évier thermoformé, un bac,
- ✓ Une plaque de cuisson électrique, à 3 foyers,
- ✓ Une hotte aspirante,
- ✓ Un ensemble de placards hauts et bas, type stratifié.





Salon

Accès depuis la salle à manger par une porte en bois, décapée, ancienne.
La hauteur du bâti est de l'ordre de 1.90m

Le sol est sur carreaux de céramique, dépareillés par rapport à ceux de la salle à manger, plus récents.

Plinthes de bas de murs assorties.

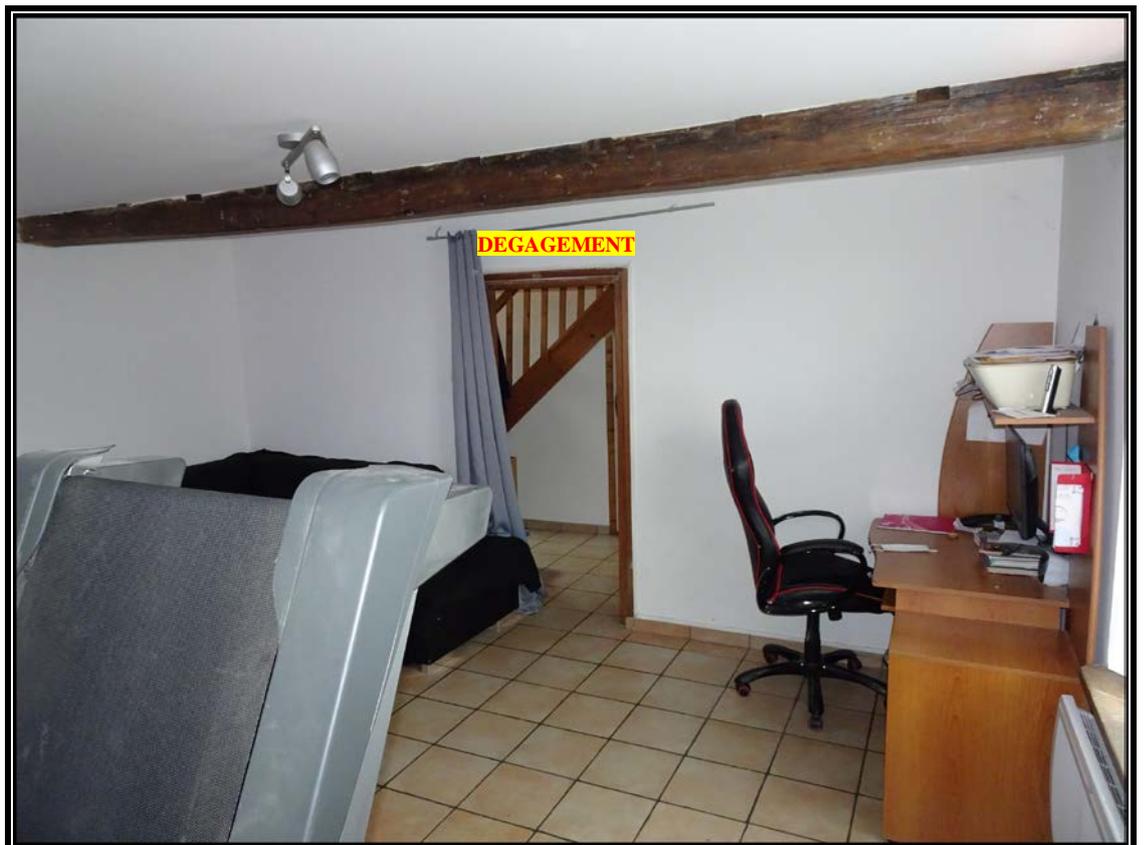
Les murs et le plafond (doublage) sont sur enduit peint.

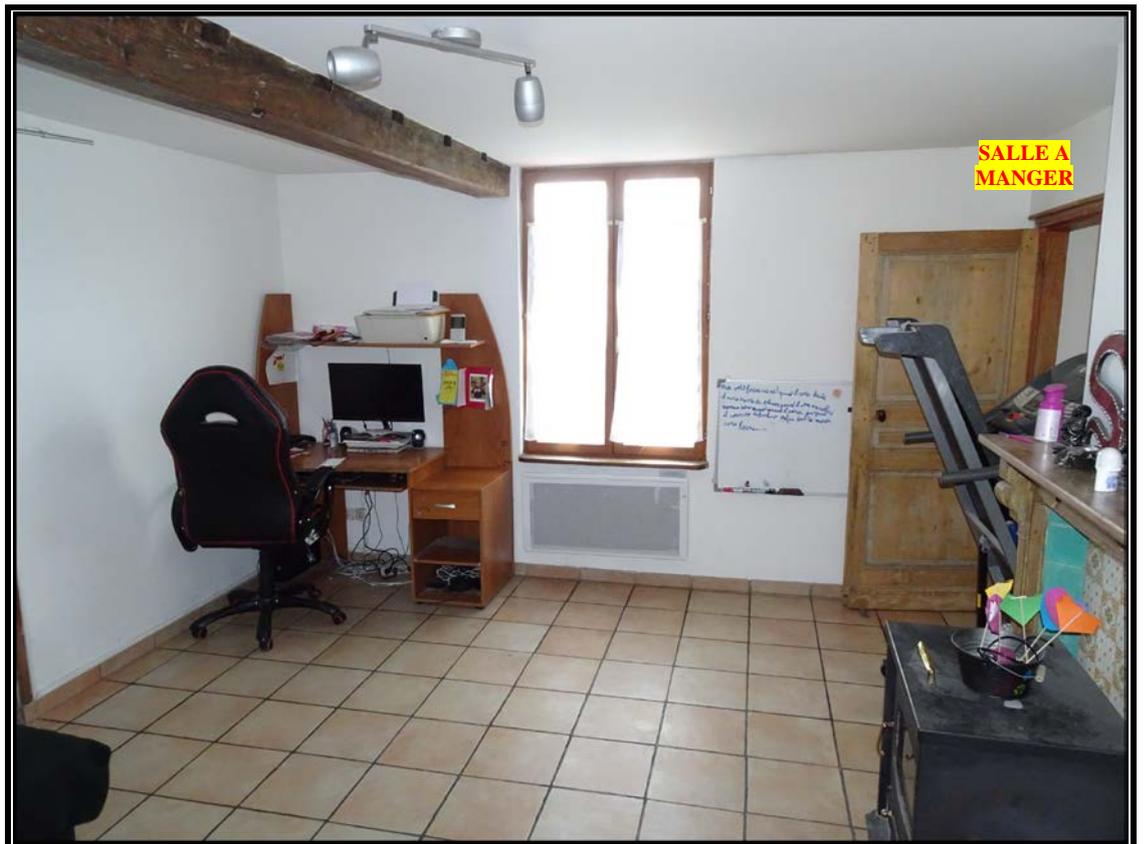
Sous plafond, une poutre en bois, vernie.

Le chauffage est assuré par un feu au bois et un radiateur électrique.

Donnant sur l'allée, une fenêtre à deux vantaux, sur boiserie exotique, en double vitrage.

Absence de volet.





Dégagement

Accès depuis le salon par une porte en bois, ancienne, décapée.
La hauteur sous bâti est limitée à environ 1.85m.

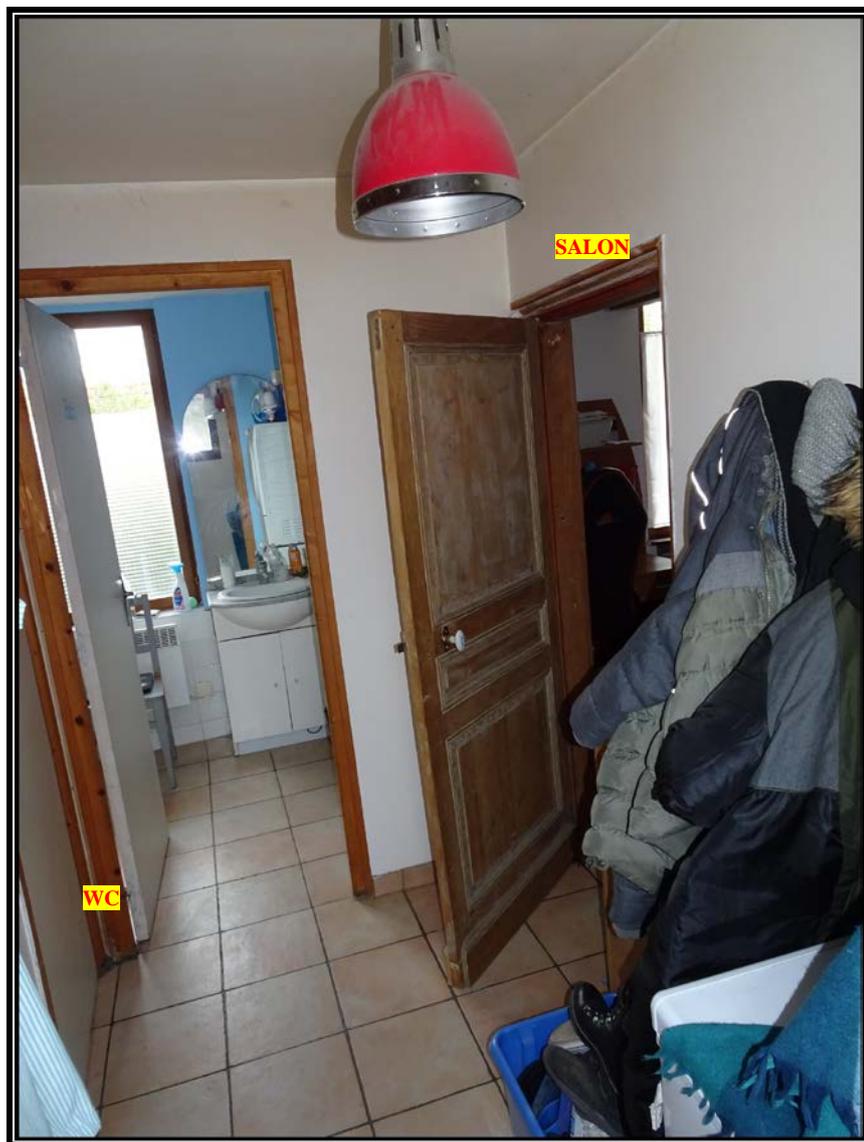
Le sol et les plinthes sont assortis à ceux du salon.
Murs et plafond sont sur enduit peint.

Absence de point de chauffage.

Donnant en pignon droit, une petite fenêtre, à un vantail, sur boiserie exotique, en double vitrage, sans volet.



SALON



Sanitaires

Ils se situent sous la montée d'escalier.

Accès depuis le dégagement par une porte isoplane.

Le sol et les plinthes sont assortis à ceux du dégagement.
Absence de vmc.

L'éclairage naturel est assuré par deux pavés de verre, prenant dans la cloison de la salle de bains.

L'équipement se limite à un bloc wc, classique.



Salle de bains

Accès depuis le dégagement par une porte isoplane

Le sol est sur carreaux de céramique, assortis à ceux du dégagement.

Les murs, pour l'essentiel, et le plafond (doublage) sont sur enduit peint.
En bas des murs et en périphérie de la baignoire, des faïences.

Donnant sur l'allée, une fenêtre à deux vantaux, sur boiserie exotique, en double vitrage.

Absence de volet.

Un extracteur électrique (couplé au point lumineux).

En équipement :

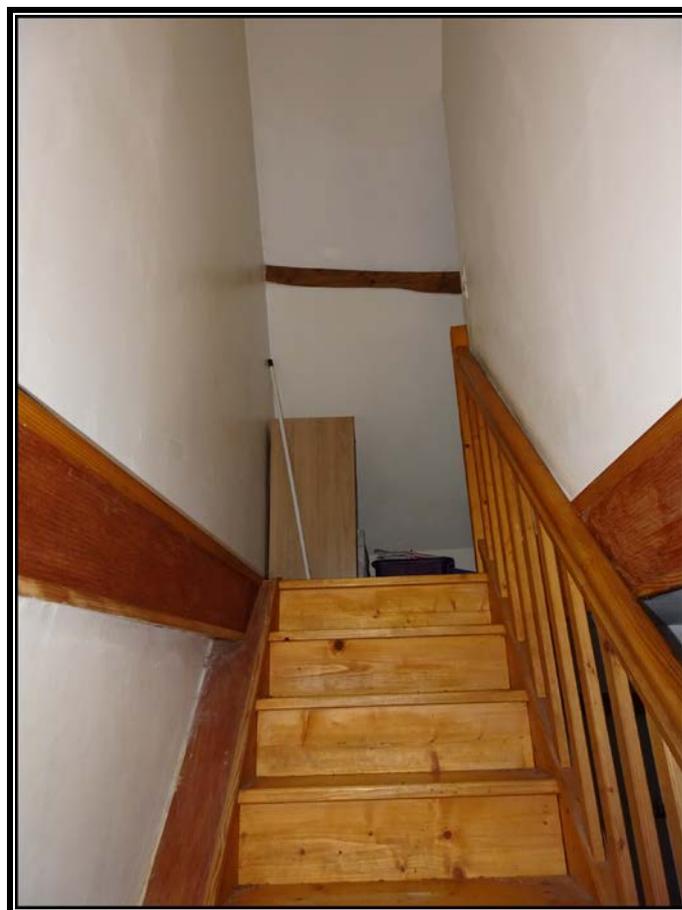
- ✓ Un radiateur électrique.
- ✓ Un meuble lavabo avec une vasque émail, mitigeur et deux portes en stratifié.
- ✓ Une petite baignoire émaillée, avec mitigeur et pare douche articulé, en verre

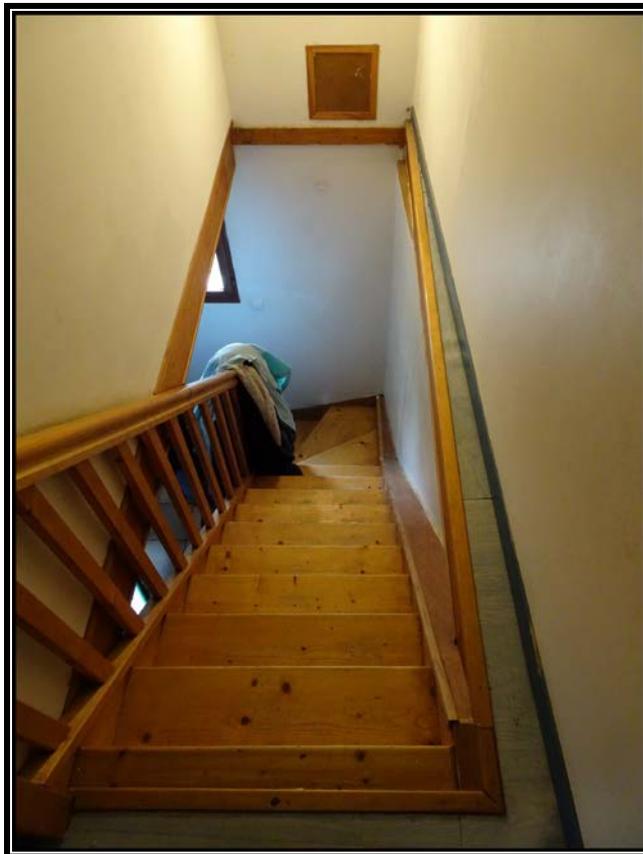


ETAGE

Accès depuis le dégagement par un escalier en bois, anciennement verni, avec un quartier tournant et une volée.

Les murs de la cage sont sur enduit peint.





Palier

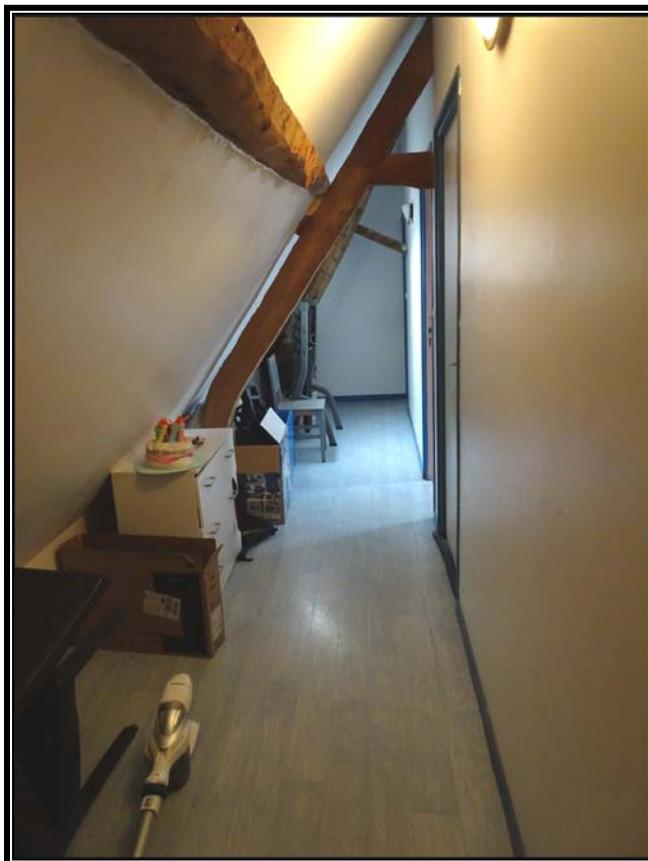
Le sol (hors plan) est sur revêtement plastifié.

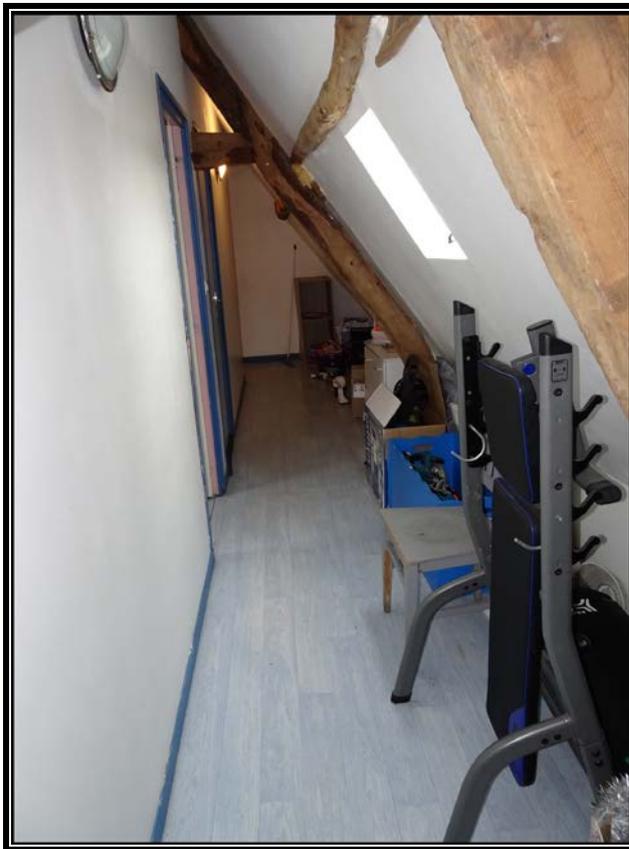
Plinthes de bas de murs en bois, peintes.

Murs et rampant (avec poutres apparentes) sont sur enduit peint.

Absence de point de chauffage.

L'éclairage naturel est assuré par une petite tabatière, sur cadre métallique, ancienne, non isolée.





Première chambre

Accès par une porte isoplane.

Le sol, les plinthes de bas de murs, les murs et rampant (poutres apparentes) sont assortis à ceux du palier.

Un radiateur électrique.

Un petit vélux, classique, sans volet.



Seconde chambre

Elle est à l'identique de la précédente.



Troisième chambre

Elle est à l'identique des précédentes mais plus vaste et avec deux petits vélux.





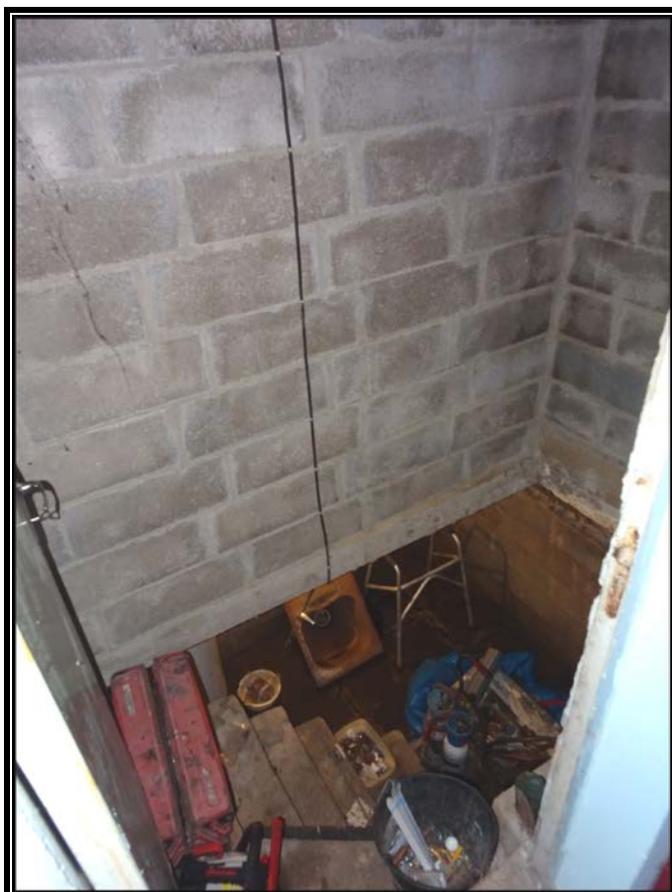
CAVETTE

L'accès se fait depuis la cuisine par une porte isoplane.

Les surfaces et l'escalier sont à l'état brut.

La surface accueille le ballon d'eau chaude.

La hauteur, sous dalle haute, est de l'ordre de 1.60m.





N'y ayant pas lieux à plus amples constatations, j'ai quitté les lieux.

De retour en mon Etude, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit et auquel il a été vaqué (sur site, hors temps de déplacement, de rédaction et démarches pour la gestion de l'accès amiable aux lieux) de 14 h 45 à 16 h 30.

